

**A transmettre au Service Formation Continue impérativement avant le 15 septembre 2019 uniquement par email à Mme Frédérique Costes : [f.costes@unistra.fr](mailto:f.costes@unistra.fr)**

|   |  |        |       |                   |
|---|--|--------|-------|-------------------|
| Intitulé du diplôme :   | <b>Diplôme d'Université Micronutrition - session Antilles - FCS19-0029A</b>  |        |       |                   |
| Nom   |  | Prénom |       |                   |
| Nom de jeune fille  |  | Sexe   | M / F | Date de naissance |
| Adresse personnelle   |  |        |       |                   |
| N° de téléphone   |  |        |       |                   |
| Courriel @  |  |        |       |                   |
| Profession  | <i>L'accès à cette formation est réservé aux personnes titulaires d'un diplôme d'état (médecine, pharmacie, Infirmier, Kinésithérapeute, Sages-femme, Diététicien) : la copie du diplôme devra être fournie pour l'inscription administrative à l'université</i> |        |       |                   |
| NOM et ADRESSE de l'employeur (salariés) ou du cabinet (libéraux) |  |        |       |                   |
| n°SIRET (obligatoire)   |  |        |       |                   |

#### Statut lors de l'inscription - Prise en charge des frais de formation

Salarié : Financement employeur

**Joindre impérativement une attestation de prise en charge ou un bon de commande.** En leur absence un contrat de formation professionnelle sera établi au nom du stagiaire laissant les frais à sa charge. Toute modification de la présente demande devra faire l'objet d'une demande d'avenant par écrit. Toute demande d'inscription est définitive.

Sauf demande spécifique dans le bon de commande ou l'attestation de prise en charge, l'attestation de présence sera transmise en fin de formation à l'organisme prenant en charge les frais de formation.

Indépendant - Financement personnel

Financement personnel en une fois

*Les échéances seront réparties sur le temps de formation*

Financement personnel en 3 fois

Financement personnel en 5 fois

Règlement par chèque(s) à transmettre lorsque l'admission dans la formation est confirmée et au plus tard le 1er jour de la formation.  
**Ordre : Régisseur des recettes SFC**

Règlement par virement(s) à mettre en place lorsque l'admission dans la formation est confirmée et au plus tard le premier jour de la formation. **RIB du Service Formation Continue de l'université de Strasbourg transmis sur demande**

**Je confirme ma demande d'inscription dans le diplôme dont l'intitulé précis figure ci-dessus et m'engage à acquitter les frais de formation restant éventuellement à ma charge ainsi qu'à signer les feuilles de présence confirmant mon assiduité à cette formation. Je déclare avoir pris connaissance des conditions générales de vente (téléchargeables sur notre site : <http://sfc.unistra.fr>) et les accepter sans réserve.**

Lu et approuvé, le

Signature

*Les informations demandées dans ce bulletin d'inscription, sauf avis contraire de votre part, feront l'objet d'un traitement informatisé exclusivement réservé au Service Formation Continue. Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, dite "informatique et libertés", vous disposez d'un droit d'accès et de rectification.*

Service Formation Continue - Université de Strasbourg - 21 rue du Maréchal Lefebvre - 67100 STRASBOURG  
N° de déclaration d'activité : 4267 04090 67